



Magazine d'informations municipales

- JANVIER 2026 -

**L'équipe
municipale
de Brax vous souhaite
une bonne année 2026**



Mairie de Brax

2 rue du Levant - 47310 BRAX

05 53 68 70 00

mairie@brax47.fr



[mairiedebrax47310](https://www.instagram.com/mairiedebrax47310/)



www.brax47.fr
mairie de Brax

Édito



Sommaire

Chères Braxoises et Chers Braxois,

C'est avec un peu d'émotion que j'écris ce dernier édito puisque comme vous le savez déjà, j'ai décidé de ne pas me représenter, en tant que Maire et élu, aux prochaines élections municipales de mars 2026.

Comme je l'avais indiqué dès 2014, je laisse la place, après 2 mandats, à une nouvelle équipe et à une nouvelle dynamique.

C'est avec le sentiment du devoir accompli que je quitte mon poste. Le Brax de 2025 n'est plus le Brax de 2014, avec une salle de fêtes et une mairie rénovées, avec de nombreuses pistes cyclables créées, avec une Maison Médicale toute neuve dans laquelle consultent 2 médecins et une interne, avec une Plaine des Sports et des Familles, avec une place du village entièrement refaite, avec une école climatisée, isolée et numérisée, avec un cimetière mis en accessibilité, avec une cantine également rénovée, avec un parking du Centre Commercial entièrement refait et, pour conclure, avec un U express enfin installé, l'image de notre village s'est totalement transformée et donne aujourd'hui, plus que jamais, l'envie d'y vivre et de venir y vivre.

Alors, bien évidemment, tout n'a pas été parfait durant ces 12 années et des erreurs ont probablement été commises, mais au final le plus important reste que notre Brax n'a pas perdu son âme tout en se préparant à affronter l'avenir.

Beaucoup de choses restent encore à accomplir. Je pense notamment à la création d'une Maison des Associations que nous avions envisagée et qui n'a pas pu se faire. Mais aussi, à l'agrandissement de la Maison Médicale qui seul pourra garantir à Brax l'ancrage définitif de ses professionnels de santé, souvent maltraités par ailleurs. Enfin, deux autres grands chantiers devraient occuper pleinement nos futurs élus, je pense ici au contrôle raisonné de l'urbanisation de notre ville et à l'arrivée promise de la future gare LGV.

Mais tout cela est une autre histoire et je finis la mienne en tournant une très belle page de ma vie et en vous souhaitant, à vous et à tous vos proches, de très belles fêtes de fin d'année.

Joyeux Noël et Bonne Année,

Joël Ponsolle

Maire de BRAX

- Infos de la commune | **3 - 4**
- Proximité | **5 - 7**
- Urbanisme | **8 - 9**
- En images | **10 - 11**
- Sports | **12 - 13**
- Jeunesse | **14 - 16**
- Le coin des assos | **17 - 19**

Magazine Municipal de BRAX

Directeur de Publication : Joël PONSOLLE

Rédaction : Commune de Brax,

Associations Braxoises

Mathieu DAL'ZOVO

Photos : Commune de Brax, Associations

Braxoises, Pixabay, Agen Agglo, Adobe

Stock, Canva, Gemini ia

Réalisation : Djamilia LAGARDE

Impression : IGS Imprimerie

DROIT DE REPONSE

Suite aux agissements de certaines professionnelles de la Petite-Enfance, je souhaite ici vous faire part de mon droit de réponse envoyé au journal Sud-Ouest par mail le 30 octobre 2025, renvoyé le 18 novembre dernier à la journaliste auteure de l'article « Brax : la Plaine des Sports et des Familles à 800 000 € » : force est de constater qu'à la conception de ce bulletin communal de décembre, mon droit de réponse n'a toujours pas été diffusé !

Aujourd'hui, Chères Braxoises et chers Braxois, je vous en partage son contenu, en toute transparence.

« Notre Commune a eu la chance de faire parler d'elle ces derniers jours à travers un article en ligne paru ce week-end, relayé par un article papier en ce début de semaine puis par un appel à visionnage dans le Sud-Ouest du 29 octobre.

Toute cette information ne m'amène pas d'habitude à réagir, je ne l'ai jamais fait en 12 ans de mandat. Mais cette fois-ci, je souhaite pouvoir répondre : non pas que cela me dérange que des assistantes maternelles s'expriment sur notre projet, elles en ont le droit, mais parce qu'il est important de rétablir les faits, et rien que les faits, face à de nombreuses inexactitudes, pour ne pas dire plus, présentes dans cet article et cette vidéo.

Premièrement concernant l'accès : JE réaffirme que, contrairement à ce que disent les assistantes maternelles et la journaliste qui a écrit l'article, le parc est bien accessible aux fauteuils roulants et aux poussettes jusqu'à deux places. Il s'agit ici simplement du respect de la loi et des normes. Il est vrai, je le conçois, que les poussettes « professionnelles » (3 places et plus) ne passent pas le contrôle d'accès.

Pourquoi un contrôle d'accès ? Pour éviter notamment que des scooters ou autres engins motorisés ne détériorent les équipements installés.

Pour les assistantes maternelles et leurs « poussettes professionnelles » qu'est-il prévu ? La Commune a prévu l'installation d'un portail dédié. Celui-ci sera plus proche des jeux qui leur sont en partie destinés et elles pourront ainsi se garer à proximité immédiate avec leur voiture. Une clé du portail sera remise à chacune d'elles et elles pourront la conserver 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24. Aussi, contrairement à ce qui est dit dans l'article, elles ne devront pas venir à la Mairie et ne seront pas contraintes par les horaires d'ouverture.

Enfin, il est bon de rappeler qu'en amont du projet toutes les assistantes maternelles de la Commune avaient été invitées à donner leur avis : conviées à un atelier participatif pour travailler sur celui-ci, seulement 2 sont venues et ce n'étaient pas celles à l'origine de l'article.

800 000 €, c'est cher ! Il s'agit du projet phare du mandat. Il concerne tous les Braxoises et les Braxois âgés de 0 à 99 ans et va permettre à l'École, à l'accueil de loisirs, aux jeunes adolescents de la Commune, aux associations, aux sportifs et aux Familles de disposer d'équipements sportifs adaptés en plus des jeux dédiés aux 0-6 ans. Il se situe dans la fourchette des réalisations de ce type. Sur ces 800 000 €, la Commune a à sa charge environ 250 000 €, le reste provenant de subventions de l'Europe, de l'Etat, de l'Agglomération d'Agen et, pour ce qui est de ces jeux « Petite Enfance », de la Caisse d'Allocations Familiales. Ce montant sera amorti en 2 à 3 ans et reste très raisonnable pour le budget d'une commune comme Brax.

Pour ceux qui ont encore un doute, je me tiens à leur disposition pour me rendre sur place avec eux et pour leur montrer le plan de financement. Ils peuvent prendre rendez-vous en appelant le standard de la Mairie. »

Joël Ponsolle, Maire de BRAX

Infos de la commune

Le recensement citoyen est obligatoire !

Les jeunes français de plus de 16 ans doivent obligatoirement se faire recenser, en ligne ou auprès de la Mairie.

Principes généraux

À ne pas confondre avec les recensements de la population, organisés par l'INSEE afin de connaître la population officielle de chaque commune, le recensement citoyen permet à l'administration d'inscrire automatiquement les jeunes recensés sur les listes électorales, qui pourront voter dès l'âge de 18 ans sans faire d'autres démarches.

Depuis le 1er janvier 1999, le recensement est obligatoire et universel.

Les personnes concernées

Tous les jeunes Français, filles et garçons, ayant atteint l'âge de 16 ans et jusqu'à 25 ans. Le recensement est à effectuer dans les trois mois qui suivent le 16ème anniversaire.

Cependant passé ce délai, il doit se déclarer auprès de la mairie de son domicile (régularisation) avant son 25ème anniversaire. Lorsqu'une personne acquiert la nationalité française entre 16 ans et jusqu'à 25 ans, elle doit se faire recenser dans le premier mois qui suit.

Avant de commencer : pièces justificatives à préparer

Des pièces justificatives sont nécessaires pour réaliser le recensement citoyen :

- ✓ Pièce d'identité en cours de validité (carte nationale d'identité ou passeport) ou tout autre document prouvant la nationalité française.
- ✓ Livret de famille des parents ou acte de naissance avec filiation.

BIENTÔT 16 ANS !
PENSEZ AU RECENSEMENT
C'EST OBLIGATOIRE

Infos de la commune

Horaires d'ouverture au public de la mairie

lundi, mardi, jeudi, vendredi de 8h30 à 12h et le mercredi de 13h30 à 18h

Mouvements de personnel



Céline Lefranc a intégré le personnel municipal en qualité d'agent administratif en charge des ressources humaines.

Jade Perat, depuis le mois d'août, exerce ses missions au sein du service population.

Guillaume Dumas a quitté la collectivité en octobre après une année de service civique dédiée à la mise en place de Voisins Vigilants puis une mission à la communication communale.

Les élections municipales de 2026

Elles auront lieu le dimanche 15 mars pour le premier tour et, si nécessaire, le dimanche 22 mars pour le second.

Pour voter, l'inscription sur les listes électorales doit être réalisée au plus tard le 4 février en ligne et le 6 février 2026 en mairie, avec certaines dérogations possibles jusqu'au 5 mars.

Les modalités de vote

Les élections municipales se dérouleront au scrutin de liste paritaire, proportionnel, à deux tours. Autrement dit, les électeurs voteront pour une liste composée alternativement de femmes et d'hommes, regroupés autour d'un projet commun. En présence de plusieurs listes, les sièges du Conseil municipal seront repartis proportionnellement selon le nombre de voix obtenu par chacune d'entre elles. Si une liste obtient la majorité absolue des suffrages exprimés au premier tour, alors l'organisation d'un second tour ne sera pas nécessaire. Dans le cas contraire, pour le second tour, seules les listes ayant obtenu au moins 10 % des suffrages exprimés au premier tour seront admises à participer. Leur composition pourra être modifiée pour intégrer des candidats présents au premier tour sur d'autres listes ayant obtenu au moins 5 % des suffrages exprimés.

NB : les conseillers communautaires sont élus en même temps que les conseillers municipaux et sont issus de la liste des candidats au Conseil municipal. La liste des candidats aux sièges de conseiller communautaire

figure de manière distincte sur le même bulletin. Les électeurs votent ainsi en même temps pour les deux élections avec un même bulletin et ne peuvent désolidariser leur vote.



Inscription sur les listes électorales : n'attendez pas le dernier moment !

Vous souhaitez vous inscrire pour les élections municipales et communautaires du 15 et 22 mars 2026. Pour pouvoir voter, il faut être majeur inscrit sur les listes électorales. Cette inscription est nécessaire pour faire valoir votre droit de vote. Les inscriptions sont possibles dès à présent et jusqu'au 6 février 2026 dans votre mairie.

Les jeunes gens ayant atteint ou qui atteindront la majorité la veille du scrutin peuvent vérifier leur inscription d'office sur les listes électorales.

Il est également possible de vérifier son inscription directement en ligne sur le site www.servicepublic.fr.

Les électeurs devront se présenter à la Mairie munis d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile. Il est également possible de faire sa démarche en ligne via le site www.servicepublic.fr

N'hésitez pas à nous signaler tout changement d'adresse.

Les deux bureaux de vote se situent à la salle des Fêtes

Collecte de sapins

Vous pouvez déposer vos sapins naturels, sans pot, ni décoration, ni sac plastique **du 1er au 21 janvier 2026** à l'endroit prévu sur le parking de la salle des fêtes, l'opération de broyage sera réalisée **le 27 janvier 2026**. Dans le cadre des actions de prévention et de réduction des déchets, la commune a souhaité s'associer pour la cinquième année à l'opération de Collecte et de broyage des sapins de Noël portée par l'Agglomération d'Agen. Le gisement des déchets verts produits sur le territoire est très important. Le broyage est une alternative qui peut permettre à moyen terme de faire baisser les tonnages produits et surtout de valoriser les déchets verts dans les jardins et les espaces verts.

En effet, le broyat a de nombreuses vertus. Le paillage avec du broyat améliore les qualités physiques du sol, le décompacte, le protège de l'érosion et stimule la fertilité du sol. Il limite également l'arrosage en maintenant l'humidité dans le sol ainsi que la pousse des mauvaises herbes. Le broyat peut également être utilisé dans les opérations de compostage.



Proximité - Cadre de vie

CCAS de Brax

Solidarité - Écoute - Proximité

Pour rappel, le Centre Communal d'Action Sociale a pour mission d'accompagner et de soutenir au quotidien les plus vulnérables (personnes en situation de handicap, personnes âgées, personnes en difficulté ou en grande précarité) afin de lutter contre toutes les formes d'exclusion, de réduire les inégalités et de faciliter l'accès aux droits. Le CCAS anime une action générale de prévention et de développement social en liaison avec les institutions publiques (État, Département, CAF, etc.) et privées (associations et organismes divers). À ce titre, il développe différentes actions permettant de soutenir et d'accompagner les familles, les personnes âgées et le public en difficulté. Le CCAS est un lieu d'accueil, d'écoute, d'information et d'orientation des administrés vers les services compétents. Le CCAS de BRAX organise des manifestations à l'intention des personnes âgées et le colis de fin d'année.



Nos Missions

- Accueil, écoute, information
- Aides sociales ponctuelles
- Orientation vers les partenaires (CAF, Département, associations...)
- Soutien aux seniors : lien social, actions de prévention
- Accompagnement dans les démarches administratives

Besoin d'aide ? le CCAS est là pour vous

Le centre communal d'action sociale accompagne :

- ✓ Les familles
- ✓ Les personnes en difficulté
- ✓ Les personnes âgées
- ✓ Les aidants
- ✓ Les personnes isolées

Contact & renseignements

- 📍 Adresse : 2 rue du Levant, 47310 Brax
- 📞 Tél. : 05 53 68 70 00
- ✉️ Email : mairie@brax47.fr
- 🌐 Site : brax47.fr

Lutte contre les bruits de voisinage

Arrêté préfectoral n° 2015-013-0002 du 5 janvier 2015

Arrêté municipal du 19 mai 2015

Le bruit constitue une des principales causes de nuisances invoquées par les concitoyens et les conséquences sanitaires dues au bruit sont aujourd'hui bien connues (lésions auditives, insomnies, pathologies cardiaques, agressivité, dépressions...).

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon à moteur thermique ou électrique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques... ne peuvent être exécutés que :

- **les jours ouvrables**

de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h 00 à 19 h 30,

- **les samedis**

de 9 h 00 à 12 h 00 et de 15 h 00 à 19 h 00,

- **les dimanches et jours fériés**

de 10 h 00 à 12 h 00.



Animaux

Tout possesseur d'animaux ou toute personne ayant la garde d'animaux, domestiques ou non, doit prendre toutes les dispositions nécessaires pour empêcher les bruits susceptibles de porter atteinte à la tranquillité du voisinage (abolements et divagations...).

Responsabilité civile des propriétaires d'animaux

Nous rappelons ici que la responsabilité de réparer des dommages causés par des animaux est à la charge du propriétaire ou de l'utilisateur de l'animal. Selon l'article 1243 du code civil, « le propriétaire d'un animal, ou celui qui s'en sert, pendant qu'il est à son usage, est responsable du dommage que l'animal a causé, soit que l'animal fût sous sa garde, soit qu'il fût égaré ou échappé ». Il est recommandé de veiller constamment à leur garde et à leur comportement et de prendre les mesures nécessaires pour prévenir les incidents, telles que la mise en place de clôtures sécurisées, l'utilisation de laisse et de muselières si nécessaire, et la surveillance constante de vos animaux. En cas de dommages causés par un animal, les conséquences juridiques peuvent être lourdes.

Proximité - Cadre de vie

Rentrée scolaire 2025-2026

Cette année, l'école de Brax accueille 157 élèves répartis en 7 classes.

8 enseignants et 3 agents municipaux auront la responsabilité de les accompagner tout au long de cette année.



Sur la photo

Devant de gauche à droite :

- Isabelle PETIT (ATSEM)
- Carolle PAGE (MS/GS) - 22 élèves
- Laurence VOISIN (ATSEM)
- Carole DELBOSC (ATSEM)
- Kévin MERLET (CE2/CM1) - 22 élèves
- Hugo TERRIEN (Décharge de direction PS/MS)

Derrière de gauche à droite :

- Bastien PEUBLE (CE1/CE2) - 22 élèves
- Sophie STERNA (GS/CP) - 22 élèves
- Laureline MARMIÉ (PS/MS + Direction) - 23 élèves
- Aurélie DURAND (CM1/CM2) - 23 élèves
- Caroline ORFILA (CP/CE1) - 23 élèves

Du nouveau dans vos commerces



MI ESTHETIC by VANESSA

8 centre commercial Les Vergers



TATEVIK COIFFURE 47 ouvert depuis le 13 octobre
16 centre commercial Les Vergers



AU FOURNIL DE BRAX

Une nouvelle vitrine pour la boulangerie



ROAD TRIP PIZZA

Un nouveau camion pizza présent sur la commune :

- le samedi de 19 h à 21 h au 50 allée des cerisiers
- le mercredi de 18 h 30 à 21 h à proximité du complexe Claude Casse



Road Trip Pizza

Un mégot = un vote !



Le Conseil Municipal des Enfants (CME) a réalisé les sondages qui figurent sur les deux cendriers sondages situés **au centre commercial ainsi qu'au complexe Claude Casse.**

Déposez vos mégots et répondez aux questions en un seul geste !

Petit rappel : pour protéger l'environnement, il est toujours mieux de jeter vos mégots dans le cendrier plutôt que dans la nature.

#brax47

#mégots

#déchets

#recyclage

**Merci de participer à la fois
au recyclage et au jeu !**

Inscription en déchèterie

Dans le cadre de la modernisation de l'accueil des déchèteries, nous vous invitons à vous inscrire en ligne

Depuis le 3 avril 2023, l'accès aux déchèteries est réservé aux seuls habitants de l'Agglomération inscrits au service, pour des véhicules dont le PTAC est inférieur à 3,5 t.

Pour vous inscrire en ligne, vous devez vous munir de pièces justificatives en format numérique pour renseigner ce formulaire :

- Justificatif de domicile de moins de 6 mois (avis de taxes locales, facture énergie ou téléphone)
- Carte grise du/des véhicule(s)
- Carte d'identité
- Kbis de moins de 3 mois UNIQUEMENT POUR LES PROFESSIONNELS

Vous pouvez inscrire votre véhicule une seule fois pour un seul logement. L'accès est accordé sur la base du foyer fiscal et non de l'adresse.

Si vous faites appel à une tierce personne (ami(e), membre de la famille ou service d'aide à la personne) pour évacuer vos déchets en déchèterie, vous pouvez faire un don de passage en remplissant le formulaire « Don de passage en déchèterie ».

Inscription :

<https://www.agglo-agen.net/vie-quotidienne/collecte-et-traitement-des-dechets/particuliers/mes-demarches-collecte-en-ligne/inscription-en-decheterie>
ou url raccourcie <https://bit.ly/4qlPi6B>

Règlement des déchèteries :

<http://bit.ly/45II3EC>

Urbanisme

Le contrôle du bon achèvement des travaux

Pour une sécurité juridique de votre construction et le respect des règles d'urbanisme, nous vous rappelons que tous les travaux de construction sont soumis à déclaration. Dès lors que vous entreprenez une construction (clôtures, abri de jardin, piscine, modification de façade, garage, extensions...), vous devez vous rapprocher de la Mairie afin d'obtenir un Permis de Construire ou une Déclaration Préalable de travaux.

Pour information, toutes les piscines, même hors-sol et non-démontables, supérieures à 10 m² doivent faire l'objet d'une déclaration en Mairie. Nos services se tiennent à votre disposition pour tout complément d'information. Cette mission est réalisée par les services de l'Agglomération à la demande des Communes membres et est effectuée sous l'autorité du Maire de votre commune.

Ce contrôle est obligatoire ou facultatif selon la nature

des travaux réalisés et les contraintes réglementaires. Dans tous les cas, vous êtes dans l'obligation d'effectuer les déclarations suivantes en Mairie :

- D.O.C : Déclaration d'Ouverture de Chantier
- D.A.A.C.T : Déclaration Attestant l'Achèvement Conforme des Travaux

Quelques conseils : N'hésitez pas à faire constater par le service de la police de l'urbanisme la régularité des travaux en cours, principalement lors de l'étape sensible qu'est l'implantation des constructions. Déposez dès que possible en mairie la D.A.A.C.T (point de départ des délais pour agir de certaines actions contentieuses). Pour tout renseignement :

Police de l'urbanisme – Agglomération d'Agen :
05.53.69.21.80

Mairie de Brax, service urbanisme : 05.53.68.70.00



Travaux d'entretien de la porte de l'église Saint-Pierre



Travaux de peinture sur les lettres BRAX rouge bordeaux

Le point sur les travaux communaux

Les aménagements sécurisés de la RD 119/chemins du Pintre et Commarque :

La RD 119 qui traverse la commune est une voirie surfréquentée où automobiles et poids lourds, au nombre de 12 000 véhicules, se croisent quotidiennement. Il devenait extrêmement « délicat » pour les automobilistes souhaitant quitter les chemins de Commarque/Pintre de s'insérer, en toute sérénité, sur cette route départementale 119. C'est pour toutes ces raisons, que la municipalité a souhaité sécuriser cette intersection.

Ces travaux d'aménagements ont permis :

- La création d'un carrefour à feux à l'intersection de la RD 119/chemins du Pintre et de Commarque permettant dorénavant aux riverains des Chemins de Commarque et du Pintre de s'insérer dans le flux de circulation de la RD 119 en totale sécurité.
- Les feux tricolores ne se déclenchent qu'en cas de

présence de véhicules sur le Chemin de Commarque et/ou du Chemin du Pintre,

- L'aménagement de l'accotement de la RD 119 depuis la voie communale VC 15 de Commarque par un cheminement piétons/cyclistes qui vient se connecter à la piste mixte existante entre le G8 et le centre commercial,

- La matérialisation d'un trottoir doté d'un éclairage public, de signalétiques et de mobilier conférant à l'entrée d'agglomération un caractère de site urbain qui incite les automobilistes à ralentir en amont de ce carrefour.

L'ensemble de ces travaux contribue à la réduction des risques d'accidents et de limiter ainsi leurs conséquences. Il concerne toutes les personnes qui utilisent la route, que ce soit en tant que conducteur, cycliste ou piéton. (voir photo, ci-contre)

Création de la plaine des sports

La Commune souffrait d'un déficit récréatif et sportif. Elle ne disposait pas d'un équipement ouvert à tous les publics permettant une pratique satisfaisante du sport en extérieur. Consciente de cette problématique, la municipalité a eu l'ambition de créer sur un seul et même site un vrai lieu de vie et de rassemblement ludique et familial donnant la possibilité à chacune et à chacun de pratiquer une activité physique.

Ce projet d'envergure vise à rassembler un public de tout âge en autogestion afin de :

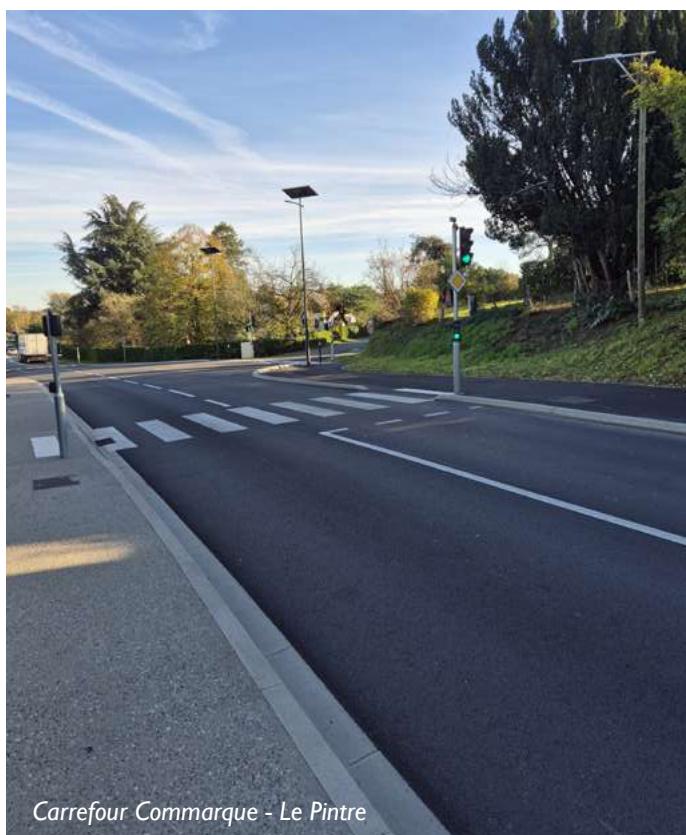
- Proposer un lieu de vie varié sportif et convivial
- Encourager la mixité des publics
- Favoriser la cohabitation intergénérationnelle (mobilier pour enfants, structures adaptées aux adolescents, aménagement pour adultes et personnes à mobilité réduite)
- Proposer une offre sportive diversifiée (pratiques organisées ou libre accès)
- Respecter l'environnement en optant pour des aménagements et une gestion éco-responsable qui permettent de conjuguer espace naturel et activité (choix des matériaux, aménagements paysagers, gestion différenciée des espaces...)

En intégrant un plateau multisport, des espaces de jeu pour les enfants et un parcours de santé, la plaine des sports offre un accès libre aux installations sportives à l'ensemble de la population braxoise. Elle est un atout essentiel pour encourager une pratique sportive régulière, elle dispose de suffisamment d'espaces permettant, ainsi,



aux habitants de se rencontrer, de se rassembler et de se détendre en famille ou entre amis renforçant ainsi le lien social de la communauté.

Depuis son ouverture courant début novembre, il s'avère que le site est devenu particulièrement attractif avec une belle affluence essentiellement locale surtout les week-ends et les jours fériés.



Carrefour Commarque - Le Pintre



En images



13 septembre : FORUM DES ASSOCIATIONS

Le samedi 13 septembre dernier, s'est tenu à la salle des fêtes, le quatrième « FORUM DES ASSOCIATIONS » de Brax. Une dizaine d'associations a répondu présent à cette quatrième édition et comme à l'accoutumée, un petit flux de visiteurs a circulé à la rencontre de nos diverses associations.

Quelques liens constructifs ont pu être établis et ce fut également un moment privilégié pour des échanges entre les diverses associations. Vous avez loupé ce forum, rien n'est perdu, contactez le secrétariat de la Mairie qui pourra vous mettre en relation avec l'association de votre choix.

La prochaine édition devrait avoir lieu durant la première quinzaine de septembre 2026



11 novembre

Les petits Braxois ont participé à la cérémonie de la commémoration de l'armistice du 11 novembre 1918.



Octobre Rose 2025

Mercredi 12 novembre 2025, la commune a eu le grand plaisir de remettre les fonds récoltés lors de la 3^{eme} édition d'Octobre Rose. Grâce à la générosité et à la mobilisation de chacun, 1 437 € ont pu être versés à nos deux associations partenaires : Action Cancer 47 et Comité Cancer 47.

Nous adressons un merci du fond du cœur à toutes les associations impliquées, aux agents municipaux, aux enfants, ainsi qu'aux 137 participants, dont 55 Braxois, qui ont pris part aux marches et contribué à faire de cet événement un vrai moment de solidarité.

Un immense merci à toutes et à tous !

Rendez-vous l'année prochaine pour une 4^{eme} édition encore plus belle et engagée !

#brax47 #octobrerose

19 octobre : randonnées pédestres d'Octobre Rose et séances de sophrologie

Nouvelle réussite pour la matinée d'Octobre Rose. La troisième édition de la randonnée pour Octobre Rose a une fois de plus rencontré un beau succès, rassemblant 137 participants autour d'une cause qui nous tient à cœur. Dans une ambiance conviviale et solidaire, les participants ont pris part aux différentes animations proposées (marche, divers stands de sensibilisation) et moments de partage sous le signe de la prévention et de la bienveillance.

La Mairie et le CCAS remercient les différents partenaires et associations pour leur engagement et leur générosité. Nous vous donnons rendez-vous en 2026 pour une quatrième édition.



Journée de l'arbre

Le 26 novembre à l'occasion de la Journée de l'arbre, les enfants de l'ALSH ont planté, avec l'aide des services techniques 3 arbres offerts par l'Agglomération d'Agen, à la Plaine des sports et des familles. L'occasion pour Ugo d'expliquer comment planter un arbre et pour quelles raisons ces trois espèces d'érables ont été choisies : bien adaptées à la nature du terrain, peu gourmandes en eau et faciles d'entretien.



Une belle année pour le Comité des Fêtes de Brax



27-29 juin
Fêtes de Brax

4 juillet
Concert de Smala Banda et Lord Bitum



18 octobre
Pièce de théâtre « Première fois » jouée par la troupe
« Et pourquoi pas ! »



1^{er} novembre
Concours de belote au profit d'Octobre Rose



23 et 24 novembre
Marché de l'avent de Brax Créations

30 novembre
2ème édition du Marché de Noël organisé
par l'Association de la Cantine Scolaire.
Des stands très qualitatifs
Des animations avec la balade en calèche et
les chèvres et bien évidemment la venue du
Père Noël
Bravo à l'association de la cantine pour cette
nouvelle réussite

Sports

Depuis plus de 50 ans : Brax, terre de handball

En 1971 quelques passionnés décident de créer, au sein du Foyer des Jeunes de Brax, une section Handball. Les débuts furent épiques les entraînements et les matchs se déroulant en extérieur. Au milieu des années 80, grâce à l'opiniâtreté de son Président de l'époque, Sauveur Capezzuti, la Salle du Complexe Claude Casse sort de terre. Ayant pris son indépendance et dénommé depuis Handball Brax, le Club ne cesse de grandir depuis.

Souvenirs, souvenirs !!!



Avec un nombre de licenciés de près de 200, stable depuis une décennie, hormis la période COVID, le Club offre la pratique importante de ses bénévoles, dans toutes les catégories depuis le baby hand pour les 3 à 5 ans, en passant par l'école de Hand de 5 à 8 ans jusqu'à la catégorie senior, sans oublier les loisirs aussi bien en filière masculine que féminine. Ce ne sont pas moins de 10 équipes qui foulent tous les week-ends les terrains du Département et de la Région.

Pour encadrer tout ce petit monde, et malgré un budget sans commune mesure avec ses concurrents directs du

département, le club se classe parmi les meilleures structures du département. Grâce à un engagement important de ses bénévoles, entraîneurs diplômés, d'un salarié à temps plein titulaire d'un BPJEPS, d'un titre de Chargé de Développement d'une Structure Sportive Associative et en formation d'entraîneur de handball professionnel, d'un stagiaire apprenti en formation en alternance pour un BPJEPS et d'une service civique, le Handball Brax est reconnu, au-delà des frontières départementales, comme une excellente école de formation.

1970 - La première équipe de hand de brax - Handball brax



Brax, une usine à champions ?

Pour accéder au haut niveau, quel que soit le sport, les fédérations ont mis en place un parcours spécifique dénommé filière d'excellence. Elle permet aux sportifs identifiés par les techniciens d'intégrer un pôle d'excellence régional, porte d'entrée du haut niveau.

Le Handball Brax, avec seulement 200 licenciés, sur les 48 000 de Nouvelle-Aquitaine, réussit le tour de force de placer régulièrement des joueurs dans cette filière qui n'offre que 20 places par saison. Sur les dernières années, ce sont trois Braxois qui ont intégré ce parcours d'excellence. Au niveau départemental, en filière masculine, c'est le plus gros pour-

voyeur de talents.

Quel village français a envoyé des joueurs, tous sports collectifs confondus, en équipe de France lors de 40 dernières

années ? Soyez fiers d'être habitant de Brax qui a réussi ce tour de force. Après Stéphane Carrère, dans les années 80, c'est aujourd'hui Alexis Riva qui fait partie de l'équipe de France des moins de 19 ans.



Brax connu partout en Nouvelle-Aquitaine et au-delà grâce au Handball



En Béarn, d'Asson à Billières, en passant par Nousty ou Buros. Au Pays Basque, d'Irrissary à Irun, en passant par Bayonne, Urrugne ou Tardets. Dans les Landes, en Gironde, à Bordeaux, Pessac, Bruges, en Charente, Charente-Maritime. Dans le Limousin ou le Pays Poitevin. Partout Brax n'est pas connu pour sa magnifique chapelle ou ses carrières. Le Handball Brax a fait rayonner l'opiniâtreté et la résilience du monde rural qu'il représente avec fierté. Cette reconnaissance a encore été renforcée la saison dernière. L'équipe senior masculine, vitrine du Club, a réalisé une saison historique. Présente au niveau Honneur, premier échelon régional, depuis plus de dix ans, cette équipe, après avoir manqué la montée de très peu les saisons précédentes, est montée au niveau Excellence. Le Handball Brax est entré en Excellence par la grande porte. La saison dernière l'équipe senior a réalisé une saison sans faute. 22 matchs, 22 victoires

et un titre de champion régional Honneur.

Au niveau départemental, la réserve de l'équipe senior a aussi eu son heure de gloire en remportant la Coupe 47, suivie du collectif U18G. La relève masculine est assurée, mais les féminines arrivent en force et les U11F ont, elles aussi, remporté la coupe 47.

Le club de Brax peut être fier de ses performances ! Le club participe aussi à la vie de sa commune en animant régulièrement les chantiers jeunes, en proposant des stages vacances ouverts à tous, en travaillant conjointement avec les centres aérés, mais aussi en aidant à la fête du village, en participant au forum des associations et au marché de Noël.

Le club, chapeauté par un conseil d'administration aguerri formé aux rouages fédéraux, a su s'entourer d'un groupe de bénévoles actif tant au niveau sportif qu'extra-sportif.

Alors, n'hésitez pas à venir voir un match au gymnase Claude Casse, ambiance garantie.....et vous pourrez déguster la formule du jour, ou prendre simplement un café préparé avec soin par la @team buvette.

AS BadaBrax



Après quelques années passées au sein du Foyer des jeunes, la section badminton, portée par les plumes de ses volants, prend son envol en juin 2004 en devenant un club affilié à la Fédération française de badminton.

Le club se structure, crée une école de badminton avec des sections loisir et compétition, les licenciés participent à diverses formations (entraîneurs, arbitre, juge-arbitre, organisateur de compétition).

Dans son développement et l'envie de se faire connaître, le club organise plusieurs tournois par saison. Cette année avait lieu la 15ème édition du Brax'minton, se tiendront également un tournoi par équipe au mois de mars et un tournoi nocturne au mois de mai.

Le club est reconnu dans le département pour sa bonne ambiance, sa convivialité et son esprit de famille. De nombreux joueurs font partie du club depuis plus de 10 ans, certains même depuis les débuts, toujours fidèles 20 ans plus tard.



Notre sport a beau être un sport individuel, notre club compte plusieurs équipes d'interclubs engagées à différents niveaux, d'abord départemental (avec 4 équipes, dont une de vétérans) mais aussi au niveau régional.

C'est cette dernière qui a fait grand bruit. En effet après avoir connu l'honneur de la Régionale 3 en 2016 et 2017, Brax y accédait à nouveau en 2024. Équipe invaincue avec un magnifique 10/10, c'est cette saison la Régionale 2 qui nous ouvre ses portes, après seulement une saison au niveau inférieur.



L'envie de faire toujours mieux et de continuer à progresser est bien présente et l'objectif est d'avoir 2 équipes au niveau régional la saison prochaine. Notre équipe première vise la montée en Régionale 1 (à ce jour après 4 journées disputées, elle occupe la 1ère place) et nous ambitionnons également d'avoir une deuxième équipe en Régionale 3 la saison prochaine, composée en partie avec des jeunes formés au club.

Nous aimerais remercier la mairie présente à nos côtés depuis le début.

Nous vouons une immense gratitude à tous les bénévoles, actuels et passés, qui au long des années ont donné de leur temps et se sont investis pour faire grandir ce club.



Anciens présidents du club

De gauche à droite :

Francine Lacombe, présidente de la création du club à 2007

François Allard, président de 2007 à 2020

Vincent Roué, président de 2020 à 2025

Depuis plus de 20 ans, l'aventure est belle et nous souhaitons qu'elle dure encore longtemps !

N'hésitez pas à pousser la porte du gymnase et venir nous rencontrer, pour un essai ou pour venir voir une rencontre, nous nous occuperons de vous accueillir avec la bonne humeur qui nous caractérise.

Et si vous souhaitez suivre nos actualités ou obtenir des renseignements retrouvez nous sur nos réseaux sociaux ou par mail contact.asbadabrax@gmail.com

Émilie ALLARD, Présidente



Asbadabrax Badminton



asbadabrax47



LE SERVICE ENFANCE - JEUNESSE



L'ÉQUIPE D'ANIMATION

L'équipe d'animation se compose de 11 animateurs, 8 animateurs qui sont chacun référent d'une classe, assurant un lien constant et bienveillant avec les enseignants et trois ATSEM qui permettent, aussi, d'assurer une relation de qualité avec les familles et enseignants des plus jeunes.

L'A.L.S.H.

L'accueil de loisirs accueille les enfants dans quatre groupes d'âges (3-4 ans, 5 ans, 6-7 ans, 8-11 ans) avec un programme similaire au périscolaire : riche, varié et adapté. L'équipe d'animation offre des activités ludiques et éducatives pour chaque tranche d'âge, favorisant le bien-être et l'autonomie.



LE PÉRISCOLAIRE

Le périscolaire propose chaque soir une variété d'activités, avec ou sans inscription, pour tous les enfants. Des thématiques diversifiées sont proposées après la classe afin de répondre aux envies et au rythme de chacun.

LES ACTIONS IMPORTANTES

CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS & COMMÉMORATION

Le Conseil Municipal des Enfants poursuit son engagement citoyen avec sérieux et enthousiasme. Tout au long de l'année, les jeunes élus découvrent le sens du devoir à travers les élections du CME et leur devoir de mémoire aux différentes commémorations de la commune. Grâce au travail conjoint des animateurs et des enseignants, les enfants ont été sensibilisés à l'histoire et à ses valeurs : ils ont appris les chants républicains, étudié des lettres de poilus, et bénéficié de séances pédagogiques dédiées en classe.





Cet accompagnement attentif a permis aux élèves de comprendre l'importance de ces moments symboliques. Leur investissement s'est pleinement reflété lors de la dernière commémoration, où ils sont venus nombreux représenter leur école et leur commune avec fierté. Un bel exemple d'engagement citoyen dès le plus jeune âge.

CHANTIER JEUNES

Le Chantier Jeunes permet aux adolescents de s'investir dans des projets concrets au service de la commune. Un dispositif qui valorise l'engagement, la responsabilité et la participation citoyenne des jeunes.



COOPÉRATION AVEC LE SERVICE TECHNIQUE



Les services techniques oeuvrent au sein de l'école et notamment lors des mercredis.

C'est avec joie que les enfants ont pu apporter leur aide à nos agents en les aidant au ramassage des feuilles pour assurer la sécurité de nos cours de récréation.

PLANTATION DES ARBRES À LA PLAINE



Trois arbres offerts par l'Agglomération d'Agen ont été plantés à la Plaine des Sports et des Familles, avec la participation des enfants et des services techniques.



NOUVEAUTÉ & HYGIÈNE

Depuis la rentrée, un temps de brossage des dents a été mis en place après le repas, afin d'accompagner les enfants dans de bonnes habitudes de santé.

TISSU ASSOCIATIF

Les associations ont été sollicitées depuis cette rentrée 2025 : toute l'année, nous collaborons avec l'Association des Parents d'élèves (lanterne, maisonnette de Noël...)

Les associations sportives quant à elles participent régulièrement aux animations des adolescents.

Quant à l'association de la cantine, nous travaillons avec elle tout au long de l'année notamment par des repas anniversaire et bien d'autres.



COHÉSION & PARTAGE



L'ÉCOLE & NOUS

Les locaux sont partagés avec l'école, ce qui permet une continuité éducative et une collaboration étroite au quotidien. L'équipe d'animation a eu le plaisir d'être invitée par la directrice de l'école à participer aux Olympiades de l'école, un moment sportif et convivial partagé avec les élèves et les enseignants.

UNE MARCHE DE COHÉSION

Une marche réunissant l'équipe d'animation, les services techniques et des membres de la mairie a été organisée afin de renforcer la cohésion et le lien entre les différents services.



TEMPS FORTS



Octobre rose :
Décoration de l'accueil
Sensibilisation

Halloween :
À la rencontre
des Braxois

Spectacle de Noël :
Préparation & Répétition
Partage & convivialité

L'équipe d'animation remercie élus, enseignants, familles et enfants de leur engagement.

Grâce à vous, le service Enfance - Jeunesse continue de grandir et permet d'offrir aux enfants un cadre accueillant et sécurisé.

Merci pour votre confiance et votre participation au quotidien.

Infos

Madame Brizard Céline
alsh@brax47.fr
06.07.81.05.30.

Foyer des jeunes de Brax



Section Accros Gym

La section Accros'Gym se renouvelle au gré des saisons. Depuis le mois de septembre, nous avons le plaisir d'accueillir 2 nouveaux coachs : Damien le mardi soir (renforcement musculaire et cours spécial mal de dos) et Angela le mercredi soir (pilates et stretching). Nous vous invitons à nous rejoindre pour des cours dynamiques et conviviaux qui s'adaptent à tous les niveaux !

Section Accros Zen

La section Accros'Zen vous invite cette année encore aux cours de yoga, proposés le lundi matin par Mahi et le vendredi soir par Éric. Ce sont des moments pour soi composés de la pratique d'asanas (postures), du Pranayama (respirations) et de détente. Les cours sont ouverts à toutes et tous, n'hésitez pas à venir les découvrir !

Si vous souhaitez plus de renseignements sur l'une de ces deux sections, contactez-nous au 06.77.68.68.80

Section Accros Rando

Le forum des associations a été un succès. 15 personnes nous ont rejoints.

Nous continuons nos rando les dimanches, mardis et jeudis.

Le 19 octobre, nous avons organisé la rando d'octobre rose : 137 marcheurs dont 55 Braxois ont marché pour la cause.



Section Accros d'Art

L'atelier Accros d'art du Foyer des jeunes de Brax a rouvert ses portes mi-septembre avec un nouveau professeur.

Le cours de 10h à 12h le samedi matin est principalement tourné vers les adolescents en proposant majoritairement des sujets sur la BD et le Manga est également ouvert aux adultes.

Un deuxième atelier, réservé aux adultes, a lieu le mardi après-midi de 14h à 16h30.

Dans les deux ateliers, chacun peut soit travailler sur le sujet proposé soit amener un sujet personnel et découvrir diverses techniques grâce au matériel présent dans l'atelier. Les cours permettent également d'aborder la connaissance de la perspective, des proportions du corps humain, des couleurs...

Si vous souhaitez nous rejoindre ou en savoir plus, n'hésitez pas à contacter :

Myriam Tauzin au 06 81 56 64 67



Un début d'année savoureux à la cantine scolaire

Le soleil était au rendez-vous pour accompagner le retour des écoliers à l'école, et la cantine scolaire n'a pas manqué de se mettre au diapason. Dès les premiers jours, Mireille et Nicholl, fidèles derrière les fourneaux, ont accueilli les enfants avec la même passion que les années précédentes. Leur objectif reste inchangé : offrir une cuisine maison, chaleureuse et composée de produits locaux soigneusement sélectionnés.

Cette rentrée fut aussi placée sous le signe de la nouveauté. Les élèves ont pu découvrir de nouvelles saveurs à travers des plats variés et innovants, conçus pour éveiller leur curiosité culinaire. Un plaisir partagé par toute l'équipe qui met un point d'honneur à allier gourmandise et équilibre.

Comme chaque année, la Semaine du Goût a été un moment fort. Animée par des intervenants plus investis que jamais, elle a permis aux enfants de s'initier à différentes cultures gastronomiques. Une semaine riche en découvertes, qui a rencontré un franc succès.

Le mois d'octobre s'est clôturé en beauté – ou plutôt en frissons ! – avec un menu d'Halloween "affreusement bon". Entre décos originales, ambiance mystérieuse et participation active des membres de l'association, tous aussi impliqués que souriants, ce repas thématique restera un souvenir marquant pour les petits comme pour les grands.

Enfin, le dimanche 30 novembre, la cantine scolaire a organisé son deuxième marché de Noël, un événement particulièrement attendu. Celui-ci a été une véritable réussite : stands magnifiquement décorés, animations conviviales, produits artisanaux et ambiance chaleureuse... Tout a été parfaitement orchestré par les bénévoles de l'association, qui n'ont pas ménagé leurs efforts pour offrir un moment magique aux familles.

Cette fin d'année promet donc un bel élan pour la suite, portée par une équipe passionnée et un engagement constant envers les enfants et leur bien-être.



Comité des fêtes – Une année bien rythmée !

Quelle année pour notre comité des fêtes ! Du loto d'avril à la Fête de l'Hiver, en passant par notre participation à Mars en Bleu, la Fête de l'été qui a animé notre cœur de village durant tout un week-end estival et notre premier concours de belote qui a permis de reverser 136 € pour l'opération Octobre Rose, notre village a vibré au rythme de moments conviviaux et solidaires. Merci à tous ceux qui ont répondu présent : vos sourires et votre énergie sont le moteur de nos manifestations !

Nous remercions chaleureusement tous les habitants, bénévoles et partenaires qui ont contribué à la réussite de ces événements.

Nous vous donnons d'ores et déjà rendez-vous le 30 janvier 2026 pour notre assemblée générale. Ce sera l'occasion de préparer une nouvelle année encore plus festive !!

Envie de vivre des instants forts, de contribuer à l'animation du village et de rejoindre une équipe motivée ? Rejoignez-nous, nous avons besoin de vous pour créer les fêtes de demain !



Refuge de Brax

L'avenir des animaux abandonnés au Refuge

L'adoption rapide pour un chien ou un chat abandonnés au refuge est une joie pour les équipes de bénévoles mais aussi pour l'animal qui retrouve une vie heureuse auprès de maîtres bienveillants. Mais que deviennent les vieux, les malades, les handicapés, les grincheux, les agressifs, les moins favorisés par la nature ?

Contrairement à ce que beaucoup de personnes imaginent encore : le Refuge ne pratique AUCUNE euthanasie de confort.

L'Association prend en charge toutes les pathologies et garde jusqu'à la fin de leur vie tous les chiens et chats abandonnés au refuge - s'ils ne sont pas adoptés - quel que soit leur comportement ou leur état de santé.

La doyenne du Refuge s'appelle KALIMERA femelle croisée Courant. Elle a 18 ans. Elle est handicapée, mais peut encore faire de petites promenades. Kalimera a toujours vécu au Refuge et y restera jusqu'à la fin de sa vie.

C'est la mission essentielle du Refuge.

Christine Salane, présidente



Griffons

Le Club des Griffons est fier de ses 103 adhérents en 2025. Après de belles rencontres intergénérationnelles, de bons repas, une sortie au Petit Paradis, les 50 ans du Club et dernièrement un repas spectacle à Vianne avec Claude Arena qui a rendu un vibrant hommage à Mike Brant, le Club, mené par sa Présidente Yvette Pasello et son équipe, se dit satisfait de pouvoir rassembler bons nombres de personnes âgées et rompre leur isolement.





TOUT LE TRI DANS UNE APPLI

TÉLÉCHARGEZ VOTRE CALENDRIER SUR L'APPLICATION MES DÉCHETS-AGGLO AGEN

Source de la photo : Communauté d'Agglomération d'Agen





MES CALENDRIERS



MES BACS



CONSIGNES DE TRI



HORAIRES DE DÉCHETTERIE



BORNES DE COLLECTE PRÈS DE CHEZ MOI

 Télécharger dans l'App Store

 DISPONIBLE SUR Google Play

Rendez-vous sur le site

agglo-agen.fr

RUBRIQUE > COLLECTE

Avec la participation de



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE



AGENCE
NATIONALE
POUR LA
TRANSITION
ÉCOLOGIQUE



CITEO
Ecofolio + Eco-Emballages

**M. le Maire, Joël PONSOLLE
et l'équipe municipale
vous convient à la**

Cérémonie des Voeux

**Le 16 janvier
à 19 h
à la salle des fêtes**

